



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-037-2018-02

PUBLIÉ LE 23 FÉVRIER 2018

Sommaire

Agence régionale de santé

IDF-2018-02-23-001 - ARRÊTÉ n° DS-2018/11 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 3
IDF-2018-02-22-010 - ARRÊTÉ n° DS-2018/12 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 6
IDF-2018-02-22-009 - ARRÊTÉ n° DS-2018/13 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 9

Agence régionale de santé

IDF-2018-02-23-001

ARRÊTÉ n° DS-2018/11

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «
ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-2018/11

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Qualité sécurité et protection des populations ci-après dénommé CRB DQSP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Monsieur le Docteur Luc GINOT**, délégation de signature est donnée à **Madame Lise JANNEAU, Directrice Adjointe**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB DPSRI**, les actes valant engagement juridique **sans limitation de montant** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget annexe FIR.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Madame Lise JANNEAU, Directrice Adjointe**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB DPSRI**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

L'arrêté n° 2017-123 du 18 décembre 2017 portant délégation de signature à effet de signer les actes valant engagement juridique et la certification des services faits est abrogé.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 23/02/2018

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

SIGNE

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2018-02-22-010

ARRÊTÉ n° DS-2018/12

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «
ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-2018/12

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Qualité sécurité et protection des populations ci-après dénommé CRB DQSP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Monsieur le Docteur Luc GINOT et de Madame Lise JANNEAU**, délégation de signature est donnée à **Madame Anne LEMOINE-PAPE, Responsable du Département Pilotage des dispositifs publics de prévention**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB DPSRI**, les actes valant engagement juridique **sans limitation de montant** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget annexe FIR.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Madame Anne LEMOINE-PAPE, Responsable du Département Pilotage des dispositifs publics de prévention**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB DPSRI**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

L'arrêté n° 2017-127 du 18 décembre 2017 portant délégation de signature à effet de signer les actes valant engagement juridique et la certification des services faits est abrogé.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 22/02/2018

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

SIGNE

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2018-02-22-009

ARRÊTÉ n° DS-2018/13

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «
ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-2018/13

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Qualité sécurité et protection des populations ci-après dénommé CRB DQSP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Monsieur le Docteur Luc GINOT et de Madame Lise JANNEAU**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Bernard KIRSCHEN, Responsable du Département des Affaires Transverses**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB DPSRI**, les actes valant engagement juridique **sans limitation de montant** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget annexe FIR.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Bernard KIRSCHEN, Responsable du Département des Affaires Transverses**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB DPSRI**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

L'arrêté n° 2017-124 du 18 décembre 2017 portant délégation de signature à effet de signer les actes valant engagement juridique et la certification des services faits est abrogé.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 22/02/2018

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

SIGNE

Christophe DEVYS